

SENAT
Questions au gouvernement
Séance du 23 janvier 2018
(Extraits)
Interventions de Patrick Kanner et d'Olivier Léonhardt

POPULATION KURDE (I)

M. le président. La parole est à M. Patrick Kanner, pour le groupe socialiste et républicain.
(Vifs applaudissements sur les travées du groupe socialiste et républicain.)



M. Patrick Kanner. Permettez-moi tout d'abord, monsieur le président, de vous remercier des félicitations que vous m'avez adressées.

Monsieur le Premier ministre, depuis samedi dernier, plusieurs villes de la région d'Afrin, au nord de la Syrie, sont pilonnées par les forces armées turques. Ciblant des sites militaires de l'YPG, acronyme désignant les unités de protection du peuple, organisation faisant partie des forces démocratiques syriennes, ces bombardements ont fait de nombreuses victimes civiles,

dont des enfants.

Cette situation est aussi dramatique qu'inquiétante, et ce à plus d'un titre.

Elle est dramatique, parce que cette zone gérée par les Kurdes était l'une des rares parties du pays à avoir été épargnée jusqu'alors par les combats.

Elle l'est également parce que ce conflit, complexe du fait du nombre et de l'opacité des acteurs en présence, charrie depuis ses origines les germes d'un embrasement régional. En intervenant, troupes au sol à l'appui, Ankara prolonge le conflit et bouscule le rapport de force au sein des forces libres syriennes, éloignant un peu plus les perspectives de paix. Le président Erdogan, reçu par l'Élysée en début d'année, a d'ailleurs déclaré qu'« il n'y aura pas de retour en arrière ».

Pourtant, mes chers collègues, l'YPG est connue pour ses faits d'armes contre l'État islamique et a contribué largement à la défaite de ce dernier sur le terrain. C'est donc une composante essentielle du front commun contre le terrorisme qui est aujourd'hui attaquée.

La situation est inquiétante, enfin, parce qu'il s'agit d'une intervention militaire d'un État membre de l'Alliance atlantique menée en violation des règles les plus élémentaires du droit international. La France a été à l'initiative de la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies sur le sujet. Pouvez-vous nous informer de l'issue de cette réunion, monsieur le Premier ministre ?

Nous souhaitons également savoir quelles mesures la France envisage de prendre pour que cette opération, baptisée de manière provocante « Rameau d'olivier », soit stoppée et qu'un cessez-le-feu intervienne dans les plus brefs délais, alors que les États-Unis semblent se

désengager totalement de cette région. Il y a urgence, monsieur le Premier ministre.
(Applaudissements sur les travées du groupe socialiste et républicain et du groupe communiste républicain citoyen et écologiste, ainsi que sur des travées du groupe La République En Marche, du groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen, du groupe Union Centriste et du groupe Les Républicains.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Monsieur le président Kanner, je voudrais tout d'abord saluer votre prédécesseur, Didier Guillaume, qui a choisi de tourner la page politique, et vous adresser toutes mes félicitations. La confiance que vous ont manifestée les sénateurs du groupe socialiste et républicain en vous élisant à leur tête vous honore.

Si nous n'ouvrons pas de perspective politique crédible en Syrie, la défaite attendue de Daech risque de se traduire par une mutation des conflits : Turcs contre Kurdes, Kurdes contre Arabes, Israël contre Hezbollah, etc. La France a eu plusieurs fois l'occasion de rappeler cette réalité dans les médias, dans les instances internationales ou au Parlement.

Aujourd'hui, nous y sommes : c'est bien ce qui est en train de se produire. La Turquie a engagé voilà quatre jours dans la région d'Afrin, au nord de la Syrie, une opération militaire, motivée par des inquiétudes sur sa propre sécurité. Nous pouvons entendre ces inquiétudes, mais la priorité doit rester le combat contre Daech, qui n'est pas terminé.

L'opération turque intervient à un moment où la situation humanitaire dans la région, du fait de la guerre terrible qui s'y déroule depuis maintenant de longues années, est incroyablement fragile.

Le régime et ses alliés conduisent des bombardements indiscriminés contre les populations à Idlib, 400 000 civils sont assiégés dans l'enclave de la Ghouta, près de Damas. À notre demande, le Conseil de sécurité s'est saisi hier de cette situation. Nous avons appelé la Turquie à la retenue.

Toutefois, la seule voie, difficile, que nous devons suivre, c'est celle de la recherche d'une solution politique durable qui garantisse le retour, le plus rapidement possible, à une forme de stabilité en Syrie, pour les populations de ce pays et pour ses voisins. Ce ne sera pas facile. La diplomatie française prendra toute sa part à cette recherche, en exposant systématiquement et clairement aux parties prenantes et à nos partenaires la position de notre pays.
(Applaudissements sur les travées du groupe La République En Marche et sur des travées du groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen.)

POPULATION KURDE (II)

M. le président. La parole est à M. Olivier Léonhardt, pour le groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen.

M. Olivier Léonhardt. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Nous sommes très préoccupés par l'intervention militaire turque dans la province kurde syrienne d'Afrin, conduite en violation du droit international.

Alors que la coalition internationale affronte, dans la province d'Idlib, l'ex-Front al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaïda, les forces turques bombardent l'enclave kurde d'Afrin, située au nord de la ville martyre d'Alep. Depuis dimanche, une intervention terrestre est en cours et les correspondances font état de nombreuses victimes civiles. La Turquie mène l'assaut contre l'une des rares villes syriennes qui a, jusqu'ici, échappé à la destruction et servi de refuge à des milliers de déplacés syriens, une ville dont le seul crime est d'être dirigée par des forces kurdes.

Or ces forces sont nos alliées dans la guerre contre Daech. Ce sont elles qui, à Kobané, ont infligé une défaite sans appel à Daech. Elles ont mis hors d'état de nuire des milliers de djihadistes et participé à la libération de tous les territoires syriens occupés par Daech, y compris Rakka, capitale du prétendu califat.

Alors que l'engagement des Kurdes à nos côtés n'est plus à démontrer, nous savons aussi que des parlementaires et des maires kurdes, élus démocratiquement, sont aujourd'hui emprisonnés en Turquie.

Monsieur le Premier ministre, vous avez à raison saisi le Conseil de sécurité de l'ONU, qui s'est réuni à huis clos mais dont aucune mesure ne semble être sortie. Nous connaissons votre attachement à soutenir ceux qui combattent pour la liberté. Pouvez-vous nous dire, monsieur le Premier ministre, quelle est la position de la France à l'égard de nos alliés kurdes ? Allons-nous demander le retrait de l'armée turque et l'arrêt immédiat de l'intervention à Afrin ? Peut-on considérer qu'appeler la Turquie à la retenue après une réunion du Conseil de sécurité soit suffisant au regard de la gravité de la situation sur place ? (*Applaudissements sur les travées du groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen, ainsi que sur des travées du groupe socialiste et républicain et du groupe communiste républicain citoyen et écologiste.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.

M. Christophe Castaner, *secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.* Monsieur le sénateur Léonhardt, le Premier ministre a dressé tout à l'heure, en répondant à M. Kanner, un tableau précis de la situation. Le temps de l'éradication de Daech, un objectif fort de la France, déjà affirmé par le président François Hollande, semble enfin venu. Comment cette mutation peut-elle se traduire, non par des guerres et des oppositions, telles que le Premier ministre en a évoqué, mais par une réelle libération du pays ?

Vous l'avez souligné, la Turquie a engagé voilà quatre jours au nord de la Syrie, dans la région d'Afrin, une opération destinée à assurer sa propre sécurité. Les inquiétudes de la Turquie étaient légitimes et elle a souhaité intervenir. La priorité doit toutefois rester, dans tous les cas, le combat contre Daech, qui n'est pas terminé. Il ne s'agit pas, pour tel ou tel pays voisin de la Syrie, de préparer dès aujourd'hui la sortie de Daech en fonction de ses propres intérêts.

J'ajoute que l'opération turque intervient à un moment où la situation humanitaire en Syrie est déjà très dégradée.

En outre, le régime et ses alliés conduisent des bombardements indiscriminés contre les populations d'Idlib. Vous avez évoqué les civils aujourd'hui menacés : ce sont 400 000 femmes, hommes, enfants qui sont assiégés dans l'enclave de la Ghouta, près de Damas.

Vous l'avez dit, à la demande de la France, le Conseil de sécurité s'est saisi hier de cette situation humanitaire. Pour des raisons de diplomatie internationale, peu d'éléments d'information ont filtré.

Toutefois, monsieur le sénateur, je tiens à réaffirmer ici devant vous la volonté de la France d'appeler la Turquie, et plus largement l'ensemble des partenaires, à une sortie par le haut : seule une solution politique peut permettre de stabiliser durablement la Syrie et de garantir la sécurité de tous ses voisins, notamment de la Turquie. (*Applaudissements sur des travées du groupe La République En Marche. – Vives protestations sur des travées du groupe communiste républicain citoyen et écologiste et du groupe socialiste et républicain.*)

Mme Éliane Assassi. Et les Kurdes ?

M. David Assouline. Pas un mot de solidarité !